

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité et recherche** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.Intv2EE.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	
---------------------------------	---	--

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences**

- Compétence n°1 : Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Compétence n°2 : Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Compétence n°5 : Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Compétence n°6 : Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

- Valoriser les travaux réalisés dans le cadre de la formation (TB, MAP, ML) en mettant en exergue plus particulièrement les relations école/terrain/recherche.
- Poursuivre l'enrichissement du portfolio depuis sa valorisation dans le groupe RPF.
- Pratiquer les analyses d'intervention (exploration des pratiques)
- Préparer la formation pratique 2.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

- Les étudiant.e.s sont amené.e.s à partager leurs apprentissages en groupe RPF à travers une réflexion thématique groupale. Ces thématiques sont liées aux différents espaces de formation (TB, MAP, ML) en mettant l'accent sur les liens qu'ils font entre la pratique, la formation et la recherche.
- Les étudiant.es vont présenter en groupe et en plénière les thématiques choisies
- Les étudiant.e.s sont invité.e.s à poursuivre l'élaboration de leur portfolio ainsi que de s'y appuyer pour la préparation de leur formation pratique 2.
- Les enseignements vont également porter sur l'introduction à la méthodologie de projet pour l'élaboration de leur projet d'intervention de la formation pratique 2.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Travaux individuels et de groupes

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation orale

Présentation orale en groupe d'une réflexion thématique. Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un résultat « acquis ».

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

La présence aux cours est obligatoire et contrôlée. Les absences doivent être annoncées et justifiées. En cas d'absences répétées et non justifiées, un travail complémentaire peut être exigé.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

La présence est une exigence de validation.

9 Bibliographie

Une bibliographie complète est remise durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Michaud Stéphane
 Romagnoli Simone
 Von Wyss Armande

Responsable de module *

Simone Romagnoli

Vacataires :

La liste des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours.

Descriptif validé le *
 18 septembre 2023

Descriptif validé par *
 Sophie Rodari, responsable de filière